



Réponses aux questions de la séance du 20 novembre 2017

1. Adresse courriel de la Ville pour les conseillers

Les adresses ont été créées et sont fonctionnelles.

2. Disponibilité des procès-verbaux du Comité consultatif d'urbanisme

Ceux-ci ne seront pas rendus publics, compte tenu des informations confidentielles qui y sont mentionnées.

3. Création d'alertes par courriel

Sera disponible au cours de l'année 2018.

4. Partie du site Internet pour les artistes, commerces et industries

La demande est refusée. Les commerces et industries peuvent se diriger vers le site du Fonds de développement Farnham-Rainville inc. et les artistes vers le Facebook de la Ville.

5. Collecte des feuilles mortes

Les dates ne seront pas modifiées, la température n'étant pas un élément qui peut être contrôlé.

6. Avis de plantation d'arbres dans les nouveaux développements résidentiels

Le processus de rappel sera revu.

La suggestion de don d'arbre aux nouveaux propriétaires est à l'étude.

7. Copie des comptes à payer

Tel que déjà statué, les copies seront disponibles via des demandes d'accès seulement.

8. Utilisation de l'ancien bâtiment du Jean-Coutu

Un promoteur semble actuellement intéressé à en faire l'acquisition. Le conseil municipal attendra des développements dans ce dossier avant de prendre position.

9. Incitatifs financiers pour l'implantation d'industries

Le taux de la taxe foncière commerciale sera réduit à 1,99 \$ en 2018. La greffière travaille à un projet de règlement à cet effet.

10. Dépense d'hygiène du milieu

La dépense de 1 025 000 \$ concerne le remplacement des filtres à l'usine de filtration. Le projet a été budgété en 2015 et aurait dû être terminé en 2016, donc non inscrit au budget 2017. Il n'y a pas de dépassement de coût pour ce projet, financé par règlement d'emprunt.

Les réponses aux questions de la séance du 4 décembre et celles de ce soir seront données à la séance du 22 janvier 2018.